



Afrika Zamani, Nos 18 & 19, 2010–2011, pp. 161–179

© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
& Association des historiens africains, 2013 (ISSN 0850-3079)

Migrations féminines et histoire africaine : pratiques d’hier, réalité d’aujourd’hui

Honoré Mimche*

Didier Nganawara**

Habibou Ouédraogo***

Il semble nécessaire d’approfondir le débat sur la femme en s’interrogeant sur les permanences ou les ruptures par rapport à l’univers des représentations ou aux institutions sociales qui ont longtemps enfermé les femmes africaines dans les structures auxquelles elles veulent échapper aujourd’hui... Dès lors, les études sur les femmes relèvent de l’analyse des dynamiques sociales dans l’Afrique actuelle (Ela 1994).

Résumé

Cette étude tente de faire un état des lieux des migrations féminines de la période coloniale à nos jours en tentant de montrer les caractéristiques de la migration des femmes en Afrique subsaharienne et leurs enjeux sociaux. L’étude montre les grands changements qui surviennent et les facteurs qui peuvent permettre de les comprendre et retrace ainsi l’évolution des mouvements migratoires féminins sur le continent noir, avec une attention particulière portée sur les pays de l’Afrique noire francophone.¹ La plupart des travaux de démographie historique s’accordent à reconnaître que quatre grandes phases caractérisent l’évolution de la démographie africaine depuis 1850 : une période de croissance démographique allant de 1850 à 1880 ; une période de régression démographique brutale de 1890 à 1920 ; une période de reprise démographique de 1930 à la fin de la décennie 1980 ; une période de crise qui court depuis le début de la décennie 1990, avec le début de la transition démographique.

* Centre de consultance IFORD, Yaoundé, Cameroun.

Email: h.mimche@hotmail.com

** Institut de formation et de recherches démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun. Email: ngdidier@hotmail.com

*** Doctorant IFORD, Yaoundé, Cameroun. Email: ouedraogohabibou200@yahoo.fr

Abstract

This article offers to conduct an inventory of female migration from the colonial period to the present days in an attempt to show the migration patterns of women in sub-Saharan Africa, and their social implications. The paper shows the major changes that have occurred and the factors that can help to understand them and retraces the evolution of female migration on the African continent, with a particular focus on French-speaking¹ black African countries. Most of the research on historical demography concur that four major phases characterize the evolution of African demography since 1850: a period of population growth from 1850 to 1880, a period of sharp population decline from 1890 to 1920, a demographic recovery period from 1930 to the end of the 1980s, and a short period of crisis prevailing since early 1990s, with the onset of the demographic transition.

Introduction

Concernant l'histoire des migrations en Afrique, on ne peut donc douter de l'apport de la démographie et de la sociologie pour des questions épistémologiques et d'intelligibilité de cette thématique qui, aujourd'hui, devient un sujet brûlant et « un fait social total » même si l'étude des migrations féminines ne s'est développée que très récemment avec la sociologie des migrations. Cette observation garde sa pertinence au regard des avancées théoriques dans l'étude des femmes en anthropologie et en sociologie.

De ce fait, démographie et histoire entretiennent des relations dues à leurs démarches respectives et à leurs objets de recherche. Ces interactions sont encore plus fécondes dans le domaine de l'étude des migrations en Afrique dans la mesure où l'histoire renseigne sur l'évolution des migrations, notamment celles des femmes, et montre les grands moments de l'occupation de l'espace sur le continent. La démographie historique étudie, dès lors, l'histoire des mouvements migratoires ou les migrations africaines dans l'histoire (Abwa 2007), leur évolution et renseigne sur leurs spécificités dans le temps et dans l'espace.

Depuis la colonisation, les migrations africaines ont connu d'importants changements avec, notamment, la féminisation des flux migratoires due à la mobilité sociale des femmes. Entre 1960 et l'époque moderne, on a assisté à d'importants changements dans les dynamiques migratoires des femmes. Des migrations de travail forcé ayant caractérisé la période coloniale aux migrations en solitaire liées à la modernisation et à la paupérisation des sociétés africaines, les aspects de la migration des femmes évoluent considérablement avec les changements dans le statut social des femmes. Cependant, « cette histoire démographique du XVIIe au XXe siècle demeure encore mal connue, même si bien des progrès ont été réalisés ces dernières années » (Tabutin 1988:21).

Il est aujourd'hui courant de dire que les dynamiques de migration des femmes en Afrique subsaharienne prennent de l'ampleur. La féminisation de la migration pourrait donc s'accroître, « car les femmes représentent la moitié de la population de migrants dans le monde en tant que chefs de famille à la recherche de nouvelles opportunités. L'on pourrait assister ainsi de plus en plus à une migration de travail sans fixation définitive dans le pays d'accueil » (Salam Fall et Cissé 2007).

Bien qu'il ne soit en rien nouveau (comme en atteste l'importante bibliographie qui entoure de près ou de loin le thème), le fait a continué à prendre de l'importance dans le contexte de la mise en relation multiforme des sociétés et des territoires que le processus de mondialisation sous-tend. A propos du contexte contemporain, les travaux récents ont insisté sur la complexification des processus migratoires et sur la multiplicité des questions qui se trouvent aujourd'hui posées avec acuité. Depuis des décennies, les migrations internationales africaines focalisent l'attention des médias et de la communauté internationale à cause de leur amplification et des diverses formes qu'elles prennent. La montée des migrations vers les pays développés fait souvent qu'on oublie l'importance des migrations intra-africaines, soit à l'intérieur des grandes régions, soit à l'intérieur des sous-régions, comme c'est notamment le cas en Afrique centrale (Lututala 1995).

Cette proposition tente de faire un état des lieux des migrations féminines de la période coloniale à nos jours en tentant de montrer les caractéristiques de la migration des femmes en Afrique subsaharienne depuis la période coloniale et leurs enjeux sociaux. L'étude montre les grands changements qui surviennent et les facteurs qui peuvent permettre de les comprendre et retrace ainsi l'évolution des mouvements migratoires féminins sur le continent noir, avec une attention particulière portée sur les pays de l'Afrique noire francophone. La plupart des travaux de démographie historique s'accordent à reconnaître que quatre grandes phases caractérisent l'évolution de la démographie africaine depuis 1850 : i) une période de croissance démographique allant de 1850 à 1880 ; ii) une période de régression démographique brutale de 1890 à 1920 ; iii) une période de reprise démographique de 1930 à la fin de la décennie 1980 ; iv) une période de crise qui court depuis le début de la décennie 1990, avec le début de la transition démographique.

D'autre part, l'étude des migrations résiste difficilement à la classification selon les modèles migratoires qui se développent dans un contexte donné. Compte tenu du rôle de la migration dans la régulation démographique, il est nécessaire d'inscrire cette analyse dans cette perspective en examinant les différentes formes de la migration féminine dans l'histoire africaine et les facteurs qui les ont motivées. Toutefois, compte tenu aussi de la spécificité

de l'histoire du peuplement en Afrique noire, trois moments retiendront notre attention dans cette analyse : XVIIe-XIXe siècle dominé par la traite négrière ; la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle qui coïncide avec la période coloniale dont les corollaires sont la scolarisation, l'industrialisation et l'urbanisation et, enfin, l'après-indépendances dont la période phare de migrations féminines reste l'après-décennie 1990, avec les effets des PAS et l'intensification des flux migratoires à l'échelle mondiale (Gregory 1988).

La place de la femme dans les migrations anciennes

Traites négrières et émigration féminine en Afrique

En dépit du développement quantitatif et qualitatif des mobilités au féminin et des nombreuses enquêtes réalisées, les migrations féminines restent largement méconnues. On connaît très peu de choses sur ces formes de migrations en Afrique. Cette observation justifie l'intérêt qu'il faut désormais porter à l'étude des migrations féminines depuis la traite des esclaves. Qu'elles soient abordées du point de vue des flux, de l'intégration des femmes migrantes ou du lien entre migration féminine et développement, la diversification des formes migratoires féminines (en termes de profil des populations migrantes, de temporalité et de réversibilité des flux, de recomposition géographique des espaces migratoires), les migrations des femmes conduisent à un renouvellement qui permet de montrer le rôle joué par les femmes dans l'histoire de l'Afrique.

Avant le XVe siècle, les travaux d'historiens montrent que l'Afrique est restée un continent peu ouvert sur l'extérieur, ce qui traduit la faible amplitude des mouvements migratoires tant à l'intérieur du continent qu'à l'extérieur. C'est cette spécificité qui conduira certains anthropologues à considérer le continent noir comme une entité stable et non dynamique. D'après Abwa (2007:19), « ce sont les autres qui vinrent retrouver les Africains dans leur continent et les forcèrent à émigrer » dans la mesure où les premières migrations internationales forcées remontent à l'esclavage (Tabutin 1988:39). La plupart des mobilités féminines étaient jusque-là associées à la traite intra-africaine du XIe siècle et aux migrations matrimoniales. Dans un contexte traditionnel d'application du principe de virilocalité, il s'agit de ces migrations matrimoniales s'effectuant de village en village. Dans une étude sur les migrations baoulé dans la région sud-ouest (Soubré), Ronan Balac a montré que les migrations de proximité sont, pour l'essentiel, des migrations féminines associées au « marché matrimonial » baoulé dans le sud-ouest.

Mais à la faveur des traites négrières, le continent noir sera dépouillé de ses hommes, appelés malgré eux, à aller travailler dans les grandes exploitations agricoles en Afrique du Nord, en Amérique et en Asie.

La traite orientale s'est développée sur des voies commerciales (traversée du Sahara, de la Méditerranée, de la mer Noire, de la mer Rouge et ses principaux marchés aux esclaves (grandes villes d'Afrique du Nord et de la péninsule arabique, puis de Turquie) contrôlées par des Arabes. La principale destination des esclaves a d'abord été l'Empire arabe. L'Afrique noire fournissait une main-d'œuvre servile employée essentiellement dans les travaux domestiques (employés de maison, tâches d'entretien des palais, activités directement ou indirectement sexuelles – harem, concubines, prostitution, eunuques), mais également l'entretien des infrastructures, les corvées militaires dans les armées. De ce fait, la traite orientale touchait principalement les femmes. Ces dernières servaient aux tâches domestiques et comme esclaves sexuelles.

La traite atlantique marque le début d'une vague de migrations forcées dans laquelle les femmes seront peu visibles et conduira à la colonisation (Daget 1988 ; Pétré-Grenouilleau 2004). De 1441 à la deuxième moitié du XIXe siècle, l'Afrique a connu la traite la plus célèbre et la plus intense de l'histoire, communément appelée le commerce triangulaire. Ouïdah au Bénin et Gorée au Sénégal constituaient en Afrique noire francophone les principaux « chemins du non retour » ou de l'exil involontaire. Tout au long de la côte ouest-africaine, et, dans une certaine mesure, à l'intérieur du continent, d'importants flux de personnes sont contraints de se déplacer pendant les trois siècles du commerce transatlantique. On estime à environ plus de dix millions le nombre de personnes soumises à cette migration internationale forcée. Dans *The Trans-Atlantic Slave Trade Database*, on évalue à 12 521 336 le nombre d'Africains déportés entre 1501 et 1866 par la traite atlantique, la force de travail ainsi exportée étant constituée principalement d'hommes, bien qu'on y retrouve une proportion importante de femmes avec leur profil sociodémographique (noms, origines géographiques, poids, âge, lieu d'embarcation, etc.). A cette époque, les déplacements des femmes répondaient à des besoins précis de regroupement familial par le renforcement du lignage du mari (avec les naissances), et la lutte contre le taux élevé de la mortalité féminine. Une autre cause de cette mobilité féminine était de compenser les migrations du travail saisonnier et les ruptures d'union matrimoniales.

Les premiers esclaves africains arrivèrent à Cuba en 1513. Les facteurs de la déportation de la main-d'œuvre africaine justifient la structure par sexe de cette population. Ce commerce avait véritablement pris son essor en 1674 lorsque les Français et les Anglais ont créé des compagnies spécialisées, comme la Compagnie du Sénégal et la Royal African Company, pour approvisionner en esclaves et développer des plantations de sucre aux Antilles,

jusque-là quasiment inexistantes. Alors que la Martinique n'avait que 2 600 esclaves noirs en 1674, ils seront 90 000 un siècle plus tard.

La recherche de la main-d'œuvre va influencer la configuration de ces flux comme pendant la traite négrière. Constitués majoritairement d'hommes, ces flux se constitueront à destination des localités côtières. Le développement de grandes métropoles côtières résulte de cette tradition migratoire dans laquelle les femmes se déplacent pour rejoindre leurs conjoints ou pour fonder leurs familles. Ce modèle migratoire qui va jusqu'à la fin des indépendances se justifie par la faiblesse de capitaux (physiques, culturels) dont disposent les femmes. Rappelons que, en Afrique de façon générale, la femme est d'abord mère et épouse et sa fonction principale est celle de la reproduction.

Les femmes dans les processus migratoires pendant la pénétration coloniale

Pénétrations coloniales, migrations forcées et migrations de travail

La colonisation est incontestablement un des moments importants de l'histoire africaine, soit à cause de ses effets sur l'évolution des systèmes sociopolitiques et culturels, soit à cause de ses conséquences démographiques (Coquery-Vidrovich 1988). Entendue comme un vaste processus de mise en valeur de territoires coloniaux, la colonisation s'est accompagnée de grands chantiers de « développement » du continent noir. La mise en place de comptoirs coloniaux, de chantiers miniers et de grandes exploitations agro-forestières mais aussi la mise en place des voies de communications ont nécessité le recours à une main-d'œuvre massive et peu onéreuse. L'administration coloniale entreprend donc, par endroits, des vagues de mouvements de peuplement des zones côtières, minières, forestières pour assurer l'exploitation des ressources disponibles. C'est le moment de grands mouvements migratoires internes à destination de ces foyers d'exploration. Les besoins de transport de marchandises, de constructions de voies de communication et de développement de divers secteurs liés à l'expansion du capitalisme métropolitain conduiront au développement de flux migratoires entre les zones rurales et les zones de mise en valeur. C'est à partir de ce moment que commencent à se constituer d'importants couloirs migratoires entre l'intérieur du continent et les villes côtières en pleine constitution. C'est la naissance des migrations urbaines qui contribuent à l'émergence de nouvelles métropoles (Abidjan, Douala, Libé, Cotonou, Dakar, Conakry, etc.) qui vont également devenir progressivement une opportunité d'emplois pour les jeunes (Ela 1983). A travers l'attrait que les villes exercent sur les zones rurales, elles deviennent un facteur d'émigration urbaine et d'exode

rural. Ces courants se maintiennent jusqu'à la fin des années 1970 à la faveur des progrès socioéconomiques que connaissent la plupart des États africains. Mais avec les grands chantiers de la colonisation et les conséquences des mouvements nationalistes, on assiste à des vagues de migrations forcées qui n'épargnent pas les femmes. Ces migrations sont souvent liées à la colonisation de certaines régions et au repeuplement des zones de mise en valeur. Cependant, on observe que « le travail forcé du début du siècle va peu à peu être remplacé par le travail « volontaire », souvent saisonnier » (Grégory 1988:372). Alors que les vagues d'émigrations forcées vont privilégier les jeunes hommes, les migrations volontaires à destination des villes vont progressivement se féminiser à la suite du développement de petits métiers féminins en ville (restauration, commercialisation de produits alimentaires, etc.).

Par ailleurs, la transformation des modes de production et la monétarisation des échanges, l'introduction des cultures de rentes sont autant d'éléments qui contribuent au développement des migrations féminines à cette époque.

L'impact démographique des guerres mondiales

Pendant les Première et Seconde Guerres mondiales, l'histoire africaine est de nouveau perturbée par la demande d'une main-d'œuvre indispensable pour la sauvegarde des intérêts des pays colonisateurs. Pendant ces guerres, de nombreux Africains ont été recrutés par les armées occidentales pour leurs armées. Une fois encore, ces migrations sont plus orientées vers les hommes, l'armée étant alors un corps réputé masculin. De ce fait, ces migrations constituent une troisième forme d'émigration forcée africaine, après celle liée à la traite négrière et celle consécutive à la pénétration coloniale.

Leçons des années 1960-80

La colonisation a eu comme corollaires un développement urbain sans précédent et une amélioration de la demande scolaire dans la plupart des pays nouvellement indépendants. Estimé à 14,7 pour cent en 1950, le taux d'urbanisation est passé à 40,5 pour cent en 2005 en Afrique, soit un rythme moyen annuel proche de 5 pour cent. A ce rythme, la croissance urbaine est parfois supérieure à la croissance naturelle de la population. La spécificité de ce processus d'urbanisation réside à la fois dans le développement de la densité des villes et des migrations urbaines. A travers les opportunités d'emplois qui y sont offertes, la ville est devenue en peu de temps le point de mire d'une population rurale en quête de modernité. Ici, les migrations féminines se caractérisent par le développement des flux volontaires traduisant la volonté des migrantes de s'affranchir de la domination masculine et de la

gérontocratie rurale. Par ailleurs, l'amélioration quantitative de la population scolaire pouvait se justifier par la volonté de constituer une masse critique pour assurer le remplacement des colons. C'est ce qui conduit au développement de nouvelles formes de migrations scolaires à destination des villes et des pays développés où se concentrent les établissements scolaires, les universités et les infrastructures de formation professionnelle.

Parallèlement, les années 1960 coïncident avec l'émergence du phénomène d'exode des cerveaux (Gaillard et Gaillard 2006), motivé par la volonté des pouvoirs coloniaux et post-coloniaux de constituer une élite administrative appelée à remplacer les administrateurs coloniaux appelés à s'en aller. Jusqu'à la fin des années 1960, cette migration sud-nord des élites africaines en quête d'une formation s'oriente principalement vers les pays coloniaux respectifs de différents pays, notamment la France pour la plupart des pays de l'Afrique occidentale et centrale. On y observera encore de fortes disparités entre les sexes, puisque les élites formées seront, pour la plupart, des hommes. Le développement des infrastructures scolaires et universitaires entre les années 1970-80 limite ce type de migration, mais en facilitant des migrations d'études pour ceux qui souhaitaient poursuivre les études supérieures spécialisées.

Mais les faibles niveaux de scolarisation des femmes, doublés de leur faible espérance de vie scolaire d'alors, justifient la faible proportion de femmes concernées par cette forme de migration. C'est pourquoi les migrations massives d'étudiants du sud vers le nord dans les années 1960-80 auront une forte coloration masculine. Aujourd'hui, on observe plutôt des migrations de professionnels sollicités par le marché international du travail, une expression des changements socioéconomiques contemporains.

Changements socioéconomiques contemporains, développement des migrations féminines après les années 1990 et enjeux sociaux

L'histoire contemporaine de l'Afrique noire renseigne suffisamment sur les principales mutations qui ont caractérisé les sociétés ces vingt dernières années. On s'accorde à la fois sur l'ampleur des changements récents et de leurs conséquences sur la condition sociale des femmes (Yana 1990 ; Kouni 1993 ; Locoh 1996), avec, notamment, ce que Ela a appelé l'irruption des pauvres (1994). Ainsi, les mutations sociales qui traversent l'Afrique noire depuis la fin de la décennie 1980 ont stimulé l'émergence de nouvelles stratégies de survie de la part des acteurs sociaux (Aerts *et al.* 2000) et de nouveaux comportements démographiques. Si on a pu mettre suffisamment en exergue les changements dans les domaines de la fécondité, de la sexualité et de la nuptialité, c'est également à travers les dynamiques migratoires que peuvent se lire ces transformations.

Vers un nouveau modèle migratoire féminin

Alors que l'on assiste à une diversification des modèles et systèmes migratoires (Mimche 2005) et à un élargissement du bassin migratoire (Claude 2002), certains types de migration sont restés marginaux dans la littérature scientifique. C'est le cas du nomadisme, de la fuite des cerveaux et surtout de la migration féminine dans la société africaine contemporaine. A ce sujet, Christine Oppong (1991) écrit :

L'étude des migrations féminines, comme celle des activités économiques des femmes, souffre d'un manque de données et de prise de conscience du phénomène. Comme Findley et Williams (sous presse) l'ont écrit, la plupart des études sur les migrations en Afrique et ailleurs se préoccupent uniquement ou avant tout des flux migratoires masculins. Même dans le cas où les migrations des femmes constituent la majorité des mouvements migratoires, elles sont souvent ignorées et ont reçu trop peu d'attention dans les modèles économiques de la migration. Si elles sont retenues, les migrations des femmes sont trop souvent décrites en relation avec celles des hommes, supposant qu'elles sont forcées d'émigrer à la suite de leur mariage.

Depuis près de deux décennies, les mobilités féminines en solitaires sont devenues une tendance récente du fait migratoire. Les migrations féminines sont devenues une tendance structurelle des flux migratoires intra-africains et vers d'autres continents.

Tableau 1 : Evolution (en pourcentage) de la part des femmes dans les migrations internationales de 1960 à 2006

Années	Pourcentages
1960	40,6
1970	42,1
1980	43,8
1990	46
2000	47,2
2006	47,8

La division traditionnelle du travail par sexe et par classe d'âge dans les sociétés africaines a toujours été un important facteur de la spécificité des modèles explicatifs des dynamiques migratoires qui ont procédé à une sexualisation de la mobilité (Meillassoux 1975). Dans cette perspective, on

peut comprendre que les candidats à l'émigration aient davantage été des jeunes (de 15 à 30 ans), généralement de sexe masculin, supposés être, d'après les valeurs collectives, les plus physiquement productives (Grégory 1988). L'urbanisation, l'industrialisation, la scolarisation grandissante des filles, la montée du travail féminin, le contexte de globalisation et de crise économique, l'amplification des conflits sociopolitiques (Legoux 1995) s'accompagnent d'une complexification des configurations migratoires (Lututala 1995) au sein desquelles la mobilité des femmes prend une place de plus en plus grandissante au Cameroun comme dans bien d'autres sociétés africaines contemporaines (Kouni 1993).

Dans cette vaste dynamique migratoire, les femmes cherchent à échapper à la condition qui leur est imposée en milieu rural. On est passé pratiquement d'un modèle de « migration féminine passive » (Kouni 1993) basée sur le regroupement familial (migration matrimoniale par exemple²) à celui de la migration individuelle : migrations de travail, exode rural, migrations de retour, asile politique (Legoux 1995), migrations commerciales. Alors que les femmes ont été pendant longtemps prises en compte dans l'analyse des dynamiques migratoires exclusivement comme des épouses,³ des filles d'(im)migrants,⁴ elles deviennent aujourd'hui, à la faveur des transformations sociales, économiques, familiales et culturelles, des actrices de la mobilité volontaire. Même dans les sociétés les plus réputées culturellement intégrées au sein desquelles les réseaux de valeurs collectives ne permettaient pas aisément l'émancipation des femmes, on assiste à une révolution des mœurs en matière de genre avec, pour conséquence, une inversion des flux migratoires et une mobilité féminine remarquable tant dans les nouvelles orientations qu'ils prennent que dans les motivations qui les sous-tendent. Cette transformation dans le statut migratoire est l'expression de l'évolution des structures familiales et sociales, caractérisée par leur mobilité sociale (femmes chefs de ménage, scolarisation, etc.).

En réalité, au-delà de la révolution dans les statuts sociaux sexuels traditionnels entre hommes et femmes, c'est une révolution des cadres culturels, normatifs, des obstacles économiques qui est à la base de cette mobilité sociale et ensuite géographique des femmes. Cette dynamique de changement social montre qu'il faut faire une autre sociologie actuelle de l'Afrique noire qui prenne en compte les changements en cours d'élaboration (Ela 1994). Les conséquences de cette situation économique se résument aux mutations sociales dans les « rôles sociaux de sexe », le développement de nouvelles responsabilités familiales chez les femmes. De plus en plus, les femmes assument le rôle de chefs de ménage, avec le risque grandissant de migrer (Doumit El Khoury 1996). Il semble désormais important de prendre

en compte ces mutations dans l'analyse du fait migratoire, car les femmes font une véritable irruption dans le champ social.

Depuis plus d'une décennie, on observe une croissance de mobilités féminines en solitaire, une diversification des stratégies et des filières migratoires chez les femmes, à la constitution de réseaux facilitant ces déplacements vers des espaces de commerce internationaux. L'élargissement du bassin migratoire est marqué singulièrement par une irruption des mobilités féminines qui appellent une réécriture de l'histoire des migrations féminines en Afrique. Cette féminisation des déplacements suscite une attention sociologique particulière dans la mesure où il ne s'agit plus d'une migration de courte distance, comme l'a observé Adepoju (1983), en Afrique occidentale, ni d'une mobilité aux dimensions religieuses comme le pèlerinage. En outre, les pôles et les sociétés d'immigration sont le plus souvent différents de ceux des hommes (Mimche 2005). L'on rejoint alors Claude (2002) lorsqu'il écrit : « l'originalité du phénomène migratoire en ce début de siècle réside dans l'apparition de nouvelles logiques migratoires à l'échelle de la planète. Les choses sur ce plan ont bien évolué depuis le milieu du XXe siècle et même les années 1960-1970 ». Ces nouveaux modèles migratoires peuvent être appréhendés sous plusieurs angles : soit par la configuration de ces nouveaux candidats à la migration et les mobiles de leur déplacement, soit par les territoires de cette circulation migratoire. C'est ici que l'étude de la migration internationale des femmes dans le contexte africain garde toute sa spécificité.

Migrations féminines et mobilité sociale

Le droit de migrer se déssexualise à tel point que « le modèle actuel de la migration féminine rompt avec le rôle sédentaire de la femme... On n'est plus dans le cas d'un quelconque regroupement familial ni dans celui des migrations internes de courtes distances » (Fall et Cissé 2007:21). À observer de près cette dynamique migratoire des femmes, on constate qu'il s'agit d'un révélateur des mutations dans les structures sociales traditionnelles, notamment au niveau des critères/déterminants de la mobilité sociale. L'amplification du phénomène est une « stratégie féminine » de mobilité ascendante au sein des familles et de la communauté (Yana 1990). L'analyse met en relation étroite les mobilités géographiques et sociales, car leurs circulations migratoires sont des facteurs d'ascension et de promotion sociale et de changement tant au niveau communautaire que familial. Par ailleurs, elles accroissent leur degré d'autonomisation et d'*empowerment*. La migration internationale féminine s'est considérablement développée depuis son déclenchement au milieu des années 1980. Elle s'inscrit dans le cadre des courants migratoires qui se dessinent actuellement à l'échelle mondiale et bénéficie de la féminisation massive des emplois.

Au-delà de la simple mobilité des personnes, la migration féminine est aujourd'hui un vaste processus d'échanges, de transfert de biens, de capitaux, de technologies et de pratiques. Les processus de mobilité de ces « élites économiques » sont caractérisés par d'importantes dynamiques de recomposition spatiale, d'acculturation qui déstructurent et restructurent les espaces sociaux locaux. Ce transfert de biens, de pratiques et de technologies est un des vecteurs de la mobilité sociale des femmes africaines qui *veulent, à travers l'émigration, échapper* aux institutions sociales qui les ont longtemps enfermées dans « *l'inside* » (Bafoun 1981). La mobilité des femmes influence le développement local et la polarisation des territoires locaux autant qu'elles acquièrent leur statut d'actrices de développement local, mieux, d'actrices de changement social dans les zones d'origine. De plus, au niveau social, la migration internationale a engendré des changements dans les rapports hommes/femmes.

Depuis le déclenchement du phénomène, au milieu des années 1980, beaucoup de changements notables ont été notés dans les relations hommes/femmes. En effet, les migrantes sont devenues des pourvoyeuses de revenus pour les familles. Elles participent de plus en plus aux discussions et prennent part aussi aux décisions familiales.

Les migrantes, grâce à leurs activités commerciales ou aux salaires gagnés dans les pays d'immigration, ont un peu plus de pouvoir. Leur position se renforce et de nouveaux rapports sociaux se mettent en place au sein des ménages, bafouant parfois les modes de fonctionnement régis par la communauté d'origine, réduisant les inégalités entre les hommes et les femmes. Dans ce contexte de changements socioéconomiques, la migration liée au travail, que ce soit la migration des hommes ou la migration des femmes, affecte inégalement les deux sexes. Selon Kane cité par Fall *et al.* (2003), psychosociologue,

les rôles économiques se trouvent redistribués, la gestion du ménage obéit à un certain bicéphalisme. Mais les statuts de l'un et de l'autre (des conjoints) sont maintenus, du moins en apparence. A cause du bouleversement des rôles opérés dans le foyer, la femme parle sur un autre ton, les inflexions de sa voix prennent celles d'un vrai chef de famille. L'homme se retrouve à faire l'amer constat que le solipsisme qu'il cultivait et qui le poussait à penser qu'il n'y avait d'autre réalité que la sienne n'était que duperie. En d'autres termes, il sait que lui seul ne porte pas les chaussettes. Le foyer est ainsi installé dans une crise d'autorité. L'époux est obligé de jouer le jeu. Devant la nouvelle donne, née de la redistribution des rôles, le pari procède de l'évitement systématique des sanctions sociales, avant d'ajouter que l'homme agit ainsi pour préserver les apparences formelles.

Migrations féminines et stratégies de survie

En Afrique, Clark (1984) a identifié quatre stratégies utilisées par les femmes en milieu urbain en vue d'améliorer leur situation économique. L'auteur dénombre le recours à l'aide des réseaux sociaux informels qui permettent l'échange de biens et services (parenté, voisinage), une flexibilité dans la composition du foyer (envoi des enfants chez les grands-parents au village, regroupement de femmes, stratégies de mariage pour les mères célibataires afin d'obtenir le soutien économique d'un compagnon), la multiplication des sources de revenus (par la location de chambres, la mise au travail des enfants, l'emploi des femmes dans le secteur informel), et l'occupation illégale d'un domicile (squatting).

Kouni fait part d'une stratégie des femmes qui consiste à séduire les hommes ayant un statut économique supérieur et à leur faire endosser ou reconnaître la paternité de leurs enfants. Parmi les réseaux sociaux d'entraide et de solidarité sollicités par les femmes migrantes et inscrits dans une stratégie de survie en milieu urbain se trouvent des structures qui n'ont pas nécessairement pour base la parenté telle que les « associations mutuelles », appelées « tontines ». Celles-ci constituent une expérience intéressante qui permet, par exemple, aux Congolaises vivant en Suisse d'organiser un système d'entraide mutuelle pour réaliser leurs projets en Suisse, mais aussi au Congo.

Emplois occupés par les migrantes et transferts de revenus

Les emplois occupés par les migrantes correspondent aux fonctions classiques de soins attribuées aux femmes comme ceux de domestiques (à domicile), de gardes de personnes handicapées ou âgées (activité de soins), de travailleuses saisonnières (dans l'agriculture, la pêche, etc.), de commerçantes (petits commerces de bijoux, de produits vivriers, etc.), de prostitution, etc. Le secteur informel absorbe aussi énormément de travail féminin. En Côte d'Ivoire par exemple, l'immigration de femmes originaires du Burkina Faso, du Ghana et du Nigeria s'est intensifiée en dépit de la crise économique. Cela s'explique par le fait qu'elles travaillent dans le secteur commercial informel, moins affecté par la crise économique.

Par ailleurs, certains travaux montrent que les femmes qualifiées partent aussi, mais, dans une moindre mesure, occupant des emplois bien rémunérés. Des cadres féminins du Nigeria, du Ghana, de Tanzanie, de Zambie et du Kenya migrent au niveau international, laissant leurs époux s'occuper des enfants. En outre, les profils sont divers : infirmières, femmes migrantes actives dans les secteurs de l'information, de la communication et des technologies, etc. Il y a également des étudiantes qui deviennent médecins, architectes, ingénieurs, lauréates des grandes écoles.

Cependant, le rôle de pourvoyeur de revenu traditionnellement reconnu aux hommes masque la contribution des femmes et la migration continue à être pensée comme un phénomène masculin, ce qui implique des perceptions et des pratiques qui considèrent que les transferts sont le fait des hommes. Cette représentation contribue à la marginalisation des femmes et à l'invisibilité des femmes dans les flux du travail qualifié. Ce n'est que récemment qu'on a reconnu l'importante contribution que tant les travailleuses migrantes que les travailleurs migrants font à leur famille et à leur communauté d'origine. Il est impossible de nier le fait que l'argent des femmes migrantes intervient comme facteur de réduction de la pauvreté de leurs familles. En Afrique, les travaux sur cette question sont insuffisants, voire les données inexistantes. En revanche, de nombreuses études menées en Asie tendent à accréditer la thèse selon laquelle les femmes migrantes envoient plus d'argent que les hommes. On suppose en effet, de façon générale, que les femmes ont tendance à envoyer plus d'argent que les hommes, même si ces derniers gagnent plus que les femmes parce que leur migration est plus ancienne, ils ont souvent un niveau d'instruction plus élevé et ils sont plus nombreux à travailler dans le secteur formel.

Ces observations posent la question de la relation envois de fonds et revenus des migrants et indiquent que les envois ne sont pas nécessairement liés aux revenus, mais à la perception des rôles intériorisés par rapport à ceux qui sont restés au pays.

Migrations féminines autonomes : trafic et traite des femmes

La migration autonome est définie comme « une migration visant à satisfaire des objectifs économiques individuels ». Les femmes qui émigrent seules, le font souvent de manière clandestine, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux différents trafics, mais aussi au marché du travail (emplois mal rémunérés). D'après le protocole sur le trafic illicite des migrants par terre, air et mer, cette expression désigne « le fait d'assurer, afin d'en tirer profit, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un Etat partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet Etat ». Tout en se faisant avec le consentement des migrants, le trafic peut néanmoins exposer ceux-ci à des situations dangereuses ou dégradantes. Il s'agit toujours d'une activité transnationale.

En revanche, la traite des personnes n'exige pas nécessairement le franchissement d'une frontière internationale, mais elle implique le recours à la tromperie ou une véritable contrainte exercée sur les victimes et leur exploitation continue à leur arrivée à destination. La traite des personnes est

une violation des droits des victimes. Ainsi, le caractère illicite de la traite des migrantes fait que l'on ne dispose pas d'estimations fiables sur le nombre de femmes concernées. Généralement, les victimes vont de pays à faible revenu à des pays à revenu moyen et, à partir de là, à des pays à revenu élevé (ONU 2006).

Conclusion

Cette étude porte sur les migrations des femmes dans l'histoire africaine. Les données issues des sources de données démographiques et de divers autres documents d'histoire permettent d'appréhender de façon longitudinale ces dynamiques migratoires qui permettent de rompre avec la thèse courante qui consiste souvent à faire des migrations (internationales) « une affaire des hommes » (Antoine et Sow 2000). En somme, il apparaît au terme de l'analyse que, même si l'habitude est de considérer les femmes en migrations comme de « passives accompagnatrices des hommes », il n'en demeure pas moins vrai qu'elles jouent un rôle important dans la reconfiguration des schémas migratoires contemporains, notamment à travers les nouvelles formes de migrations, dans lesquels elles s'investissent et confirment leur appartenance à la société.

A partir des grands moments de l'histoire des migrations africaines, l'article resitue la place des femmes et montre les différentes facettes qu'elles ont jouées dans ces mouvements démographiques et humains. Il renseigne sur leurs spécificités dans le temps et dans l'espace. Sur le plan méthodologique, l'article combine histoire pré-coloniale, histoire coloniale et histoire post-coloniale. L'analyse montre que l'histoire des migrations féminines est corrélée avec l'histoire économique politique et sociale du continent noir si l'on admet que chaque système démographique est lié aux structures sociales.

Mais aujourd'hui, les modèles migratoires féminins ont changé avec les mutations qui caractérisent la société moderne et des exigences de la mondialisation. Comme le soulignent Fall et Cissé (2007:21), « la féminisation de la migration pourrait donc s'accroître, car les femmes représentent la moitié de la population de migrants dans le monde en tant que chefs de famille à la recherche de nouvelles opportunités » Il apparaît au terme de cette analyse que le contexte de mutations sociales est particulièrement favorable à une « révolution silencieuse » (Locoh 1996) dans les statuts féminins traditionnels avec, pour conséquence, l'amplification de la migration féminine. En somme, l'histoire des migrations féminines en Afrique montre qu'aux modèles migratoires liés au regroupement familial et aux inégalités sociales entre les sexes se sont succédé les « migrations de crise » (Lalou 1996). Selon Antoine

et Sow (2000:145), l'histoire des migrations féminines en Afrique peut se résumer « au passage d'une migration locale (marquée par l'obligation de la femme de rejoindre le domicile de son époux) à une migration de travail à longue distance, en passant par une migration familiale d'accompagnement ». Cette dynamique traduit leur capacité à initier de leur gré le projet migratoire, comparativement aux hommes.

Loin d'être une simple stratégie de survie des ménages, les migrations féminines assurent d'autres fonctions implicites : émancipation de la femme, transformation des représentations des statuts et rôles traditionnels des femmes dans les familles et la communauté. De plus en plus les femmes cessent d'être réduites à de simples « *mères et épouses* », pour reprendre une terminologie de Opong (1988). Au niveau communautaire, ces mobilités s'accompagnent d'une participation accrue des femmes aux activités locales de développement à travers des épargnes informelles. La féminisation des processus migratoires apparaît ainsi à la fois comme un facteur et une conséquence de la mobilité féminine, elle-même acquise par leur scolarisation et leur salarisation.

Ces mouvements humains sont directement liés à l'émancipation de la femme qui devient de plus en plus présente dans un espace public qu'elle essaie, à sa façon, de s'approprier, malgré les permanences de la domination masculine. Elles deviennent de plus en plus visibles et partenaires des hommes à qui on a jusque-là reconnu le statut de chef de ménage. Par ailleurs, cette mobilité féminine s'accompagne aujourd'hui d'un vaste réseau de transferts de biens qui se constitue tant dans les lieux de départ que dans les zones d'accueil (assez diversifiées d'ailleurs). Compte tenu des conséquences familiales de ces migrations contemporaines, peut-on conclure qu'on assiste à l'irruption de nouveaux modèles familiaux dans cette communauté, lorsqu'on constate que les interactions entre migrations et rapports de genre se complexifient ?

Notes

1. L'Afrique est si diversifiée qu'il est difficile de dresser une telle analyse pour toutes les parties du continent.
2. Dans l'étude des déterminants de la migration féminine, les travaux des démographes, sociologues, géographes et économistes ont toujours mis en relation cette forme de mobilité et la nuptialité. En effet, les femmes sont plus apparues comme des *migrantes passives*, car leurs déplacements seraient exclusivement dus à ceux de leurs conjoints et de leurs ménages. En d'autres termes, elles migrent dans le cadre conjugal. Si cette hypothèse s'est avérée pertinente pendant les premières années ayant suivi la décolonisation, aujourd'hui, les transformations socioéconomiques ayant induit d'autres au niveau des statuts féminins (travail féminin, montée de la monoparentalité et des

femmes chefs de ménage, féminisation du salariat, etc.) ont facilité le développement massif d'une mobilité en solitaire des femmes, tenues plus que par le passé, autant que les hommes, à prendre en charge leurs parents. La migration féminine constitue une forme de mobilité en soi. En effet, et il faut le souligner, les premières grilles de lecture qui ont davantage masculinisé le phénomène migratoire se sont appuyées sur des postulats sexistes et des stéréotypes liés à la nature humaine des hommes et des femmes. Sur cette base, les femmes sont présentées comme tournées vers la vie domestique, ce qui les prédisposerait faiblement à migrer, car la migration est rapportée en filigrane à une stratégie de survie, une manière de faire valoir les compétences hors de l'espace privé. Or les femmes se sont plus vues attribuer des caractéristiques qui les prédisposeraient à être naturellement destinées à rester à la maison pour veiller sur les enfants et le foyer, de véritables mères et épouses, pour reprendre Christine Oppong (1988).

3. Cette migration passive s'est traduite sur le plan conceptuel par l'usage du terme regroupement familial pour justifier le rapport entre la mobilité, la nuptialité et la dépendance des femmes.
4. Cette démarche est fondamentalement sous-tendue par des stéréotypes sexuels assignés à l'identité féminine, et combinant femme et ménage, femme et inactivité, femme et dépendance à l'égard des hommes (chefs de ménages).

Bibliographie

- Abwa, Daniel, 2007, « Emigration africaine et histoire », in Pondi Jean-Emmanuel (sous la dir.), *Immigration et diaspora : un regard africain*, Paris: Maisonneuve et Larose, pp. 15-30.
- Adepoju, Aderanti, 1983, "Patterns of Migration by sex", in *Females and Males in West Africa*, Oppong Ch. (edited by), Londres: George Allen et Unwin, pp. 54-66.
- Aerts, Jean-Joël, et al., 2000, *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*, Paris: Karthala.
- Antoine, Philippe et Sow, Oumar, 2000, « Rapports de genre et dynamiques migratoires. La cas de l'Afrique de l'Ouest », in Bozon Michel et Locoh Thérèse, *Rapports de genre et questions de développement*, Paris: INED, pp. 143-159.
- Bafoun, Alya, 1981, « L'accès des Tunisiennes au salariat (caractéristiques et incidences) », in Michel, A. et al., *Femmes et multinationales*, Paris: Karthala, ACCT, pp. 227-245.
- Balandier, Georges, 1974, *Anthropo-logiques*, Paris: PUF.
- Coquery-Vidrovitch, Catherine, 1988, « Les populations africaines du passé » in Tabutin Dominique (dir.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris: L'Harmattan, pp. 51-72.
- Coquery-Vidrovitch, Catherine, 1995, « Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle », *Cahiers d'études africaines*, vol. 35, n° 138, pp. 681-685
- Daget, Serge, 1988, *Répertoire des expéditions négrières françaises à la traite illégale (1814-1850)*, Nantes: CRHMA.
- Doumit El Khoury, Arlene, 1996, « Les femmes chefs de famille. Etat de la recherche et réflexions méthodologique », in *Femmes du Sud, chefs de famille*, Bisilliat J., Paris: Karthala, pp. 13-47.
- Ela, Jean-Marc, 1983, *La ville en Afrique noire*, Paris: Karthala.

- Ela, Jean-Marc, 1994, *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre pouvoir et argent*, Paris: L'Harmattan.
- Fall, Abdou Salam, « Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine », internet, www.radiochango.com/français/Konscience/enjeux-et-d%C3%A9fruit-de-la-migration-international.htm.
- Fall, Abdou Salam et Cissé, Rokhaya, 2007, Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'Ouest, Document de travail, n° 5, Chronic Poverty Research Center, IFAN, Dakar.
- Gaillard, Ann-Marie et Gaillard, Jacques, 2006, « Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement en Afrique », in Pilon Marc, *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation enjeu*, Paris: Ceped, pp. 37-65.
- Grégory, Joel, 1988, « Migrations et urbanisation », in Tabutin Dominique (dir.) *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris : L'Harmattan, pp. 369-399.
- Gubry, Patrick, 1996, *Le retour au village. Une solution à la crise économique ?*, Paris: L'Harmattan, Ceped, Iford, Minrest.
- Gubry, Patrick, 1996, « Le retour au village est-il une solution ? Le cas du Cameroun », in Coussy Jean et Vallin Jacques, *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Paris: Ceped, coll. « *Le Etudes du Ceped* », n° 13, pp. 423-441.
- Kengne, Fodouop et Metton, Alain, 2000, *L'économie informelle et développement dans les pays du sud à l'ère de la mondialisation*, Yaoundé: PUY.
- Kouni, Akouma, 1993, « Les migrations féminines en Afrique au sud du Sahara », communication présentée au Troisième Séminaire International « *Femme, formation, recherche et questions de population en Afrique au sud du Sahara* » Bingerville (Côte d'Ivoire), 4-7 août 1993.
- Lalou, Richard, 1996, « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise », in Coussy Jean et Vallin Jacques, *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Paris: Ceped, coll. « *Le Etudes du Ceped* » n° 13, pp. 345-373.
- Legoux, Luc, 1995, *La crise de l'asile politique en France*, Paris: Ceped.
- Locoh, Thérèse, 1996, « Changements dans des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse », in *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Coussy, Jean et Vallin, Jacques (dir.), Paris: Ceped, EHESS, INED, INSEE, ORSTOM, Université Paris VI, pp. 445-469.
- Lututala, Mumpassi B., 1995, « Les migrations africaines dans le contexte socioéconomique actuel : une revue critique des modèles explicatifs », in Gérard Hubert et Piché Victor, *La sociologie des populations*, Montréal: PUM/AUPELF/UREF, pp. 391-416.
- Mimche, Honoré, 2005, « Circulations migratoires des élites économiques à l'Ouest Cameroun, le cas des antiquaires », communication présentée au Colloque International « *Circulations et territoires dans la migration internationale* », Université de Toulouse le Mirail, 16-18 mars 2005.
- ONU, 2006, *Rapport du secrétariat général des NU sur l'état de la population*, Assemblée générale.

- Opping, Christine, 1988, « Les femmes africaines : des épouses, des mères et des travailleuses », in *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Tabutin Dominique (éd.), Paris: L'Harmattan, pp. 421-441.
- Pétre-Grenouilleau, Olivier, 1997, *La traite des Noirs*, Paris: PUF Que sais-je ?
- Pétre-Grenouilleau, Olivier, 2004, *les traites négrières, Essai d'histoire globale*, éditions Gallimard.
- Pilon Marc et Vignikin Kokou, 1996, « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiale », in *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Coussy, J. et Vallin J. (dir.), Paris: Ceped, EHESS, INED, INSEE, ORSTOM, Université Paris VI, pp. 471-493.
- Tabutin, Dominique, 1988, « Réalités démographiques et sociales de l'Afrique d'aujourd'hui : une synthèse », in Tabutin Dominique (dir.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris: L'Harmattan, pp. 17-50.
- Yana, Simon David, 1990, « Statuts et rôles féminins au Cameroun, réalités d'hier, images d'aujourd'hui », in *L'Afrique des femmes. Politique Africaine*, 65, pp. 35-47.
- <http://www.slavevoyages.org/tast/resources/slaves.faces>.

